



REGLEMENT TOURNOI INTER REGIONAL DE SCHILTIGHEIM

Dimanche 26 septembre 2010

Article 1 : date – modalités – matériel

Le S.U.S-TT organise le dimanche 26 septembre 2010 son premier tournoi inter-régional de tennis de table (N° Homologation : 0167/1011). Il se déroulera sur 32 tables agréées FFTT au Centre Sportif Ouest – 17, rue Poincaré à Schiltigheim. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT de la Zone 5 (Alsace, Lorraine, Franche Comté, Bourgogne et Champagne Ardennes).

Article 2 : tableaux

Tableaux	Catégories	Horaire	Engagements
A	Série de 500 à 899 points	8h	6 €
B	Série de 500 à 1199 points	9h	6 €
C	Série de 900 à 1399 points	8h	6 €
D	Série de 1200 à 1799 points	9h	6 €
E	Série de 1400 à N° 500	12h	6 €
F	Toutes catégories	14h	6 €
G	Dames toutes catégories	15h	6 €
H	Double toutes catégories	16h	8 €
I	Série jeunes Poussins- Benjamins	12h	5 €
J	Série jeunes Poussins-benjamins-minimes-cadets	11h	5 €

Le tableau G est réservé aux féminines. Les féminines qui participent au tournoi ont obligation de participer au tableau G.

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement officiel.

Article 3 : limitation

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **trois tableaux de simple et dans un tableau de double**

S'il n'y a pas assez de participantes dans le tableau G, celles-ci pourront s'inscrire dans un autre tableau.

Article 4 : surclassement

Les poussins et benjamins peuvent uniquement s'inscrire dans la série I et la série J sauf ceux participant au critérium Fédéral national 1 des moins de 11 ans.

Article 5 : déroulement sportif

La tenue sportive ainsi que les chaussures de sport sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.

Les parties se disputeront en 3 manches gagnantes.

Les tableaux des simples débiteront par des poules de trois joueurs. Les deux premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe.

Le tableau de double se fera par élimination directe dès le premier tour.

Article 6 : dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de seize inscriptions pourront être annulés. Les participants pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible) ou être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à quarante huit, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Article 7 : arbitrage

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants.

Article 8 : Juge Arbitre

Le Juge Arbitre du tournoi sera M. Marc FRIANT. Ses décisions seront sans appel.

Article 9 : dotation

Le montant total des récompenses s'élève à plus de 1300 €

Les 4 meilleurs de chaque tableau seront récompensés de la manière suivante :

Tableau	Catégories	Gagnant	Finaliste	½ finalites
A	Série de 500 à 899 points	45 €	25 €	13 €
B	Série de 500 à 1199 points	50 €	30 €	15 €
C	Série de 900 à 1399 points	60 €	35 €	17 €
D	Série de 1200 à 1799 points	80 €	45 €	20 €
E	Série de 1400 à N° 500	100 €	55 €	25 €
F	Toutes catégories	150 €	70 €	35 €
G	Dames toutes catégories	60 €	35 €	17 €
H	Double toutes catégories	2 x 25 €	2 x 10 €	lots
I	Série jeunes Poussins- Benjamins	lots	lots	lots
J	Série jeunes Poussins-benjamins-minimes-cadets	lots	lots	lots

Les récompenses seront versées en espèces ou en bons d'achats

Article 10 : pointage et forfait

Le pointage des joueurs se fera trente minutes avant l'heure officielle de début des tableaux.
Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé dix minutes après le premier appel du joueur au micro. Un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

Article 11 : balles

Les balles homologuées seront fournies par les joueurs. Le tournoi se jouera en balles de couleur orange.

Article 12 : tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le samedi 25 septembre 2010 à 13h00
au centre sportif Ouest – 17, rue Poincaré à Schiltigheim

Article 13 : responsabilité

Le S.U.S-TT décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi dans ou au-dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, leurs coachs, aux arbitres ainsi qu'aux organisateurs.

Article 14 : buvette

Une buvette très complète (casse-croûtes, knacks, croque monsieur, gâteaux, sucreries, boissons diverses...) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Nous proposerons également un repas à 6 € ainsi que des merguez et des saucisses.

Article 15 : résultats

Le tournoi sera géré avec le logiciel SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 16 : inscriptions

Les inscriptions se feront uniquement par internet par le biais de notre site <http://www.sus.asso.fr/> avant le vendredi 24 septembre minuit ou par mail à l'adresse :

tresorier@sus.asso.fr ou responsable.sportif@sus.asso.fr .

Le règlement financier devra être envoyé par courrier à l'adresse suivante :
Mme Pia HAUSHALTER/ S.U.S-TT – 18A, rue de Rittershoffen – 67660 BETSCHDORF
ou réglé sur place avant le début de la compétition.

Article 17 : acceptation règlement

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.

Infos diverses : <http://www.sus.asso.fr/>